



Conseil des ministres Compte rendu

Mercredi 11 janvier 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté le dossier suivant (lien du sommaire interactif) :

- MSP -	1
• Situation financière du CHPF	1

- MSP -

Situation financière du CHPF

Le Conseil des Ministres de ce matin s'est fait exposer la situation de l'hôpital après la réunion qui s'est tenue hier dans ses locaux en présence des membres du conseil d'administration, du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de la Santé.

Une avance de trésorerie, non remboursable, sera exécutée cette semaine, permettant de doter le Centre hospitalier de Polynésie française (CHPF) de capacités financières suffisantes pour couvrir les urgences mis en exergue par la direction générale. Cette avance sera suivie d'une dotation de fonctionnement exceptionnelle en février après autorisation des représentants de l'Assemblée de Polynésie.

Ces décisions orientées par l'urgence permettront de régler les factures fournisseurs en attente qui rentrent dans les délais conventionnels de paiements, les salaires du personnel étant quant à eux honorés normalement par la Dotation Globale de Fonctionnement versée par la CPS.

Le solde de trésorerie, permettra d'accompagner le dialogue de gestion instauré au sein du CHPF et sera orienté en priorité vers le complément des ressources humaines dans les services en souffrance.

Le Gouvernement demande à la direction du CHPF d'engager, sans plus tarder, sur l'année 2023, les travaux nécessaires conduisant aux recommandations de l'ajustement capacitaire de l'établissement au regard des spécialités exercées ainsi que celui relatif à l'augmentation des taux d'occupation dû à l'augmentation élevée d'une patientèle avec des pathologies de plus en plus lourde.

Ce travail devra répondre à une vision pluriannuelle afin d'anticiper les approches budgétaires pour les 3 prochaines années.